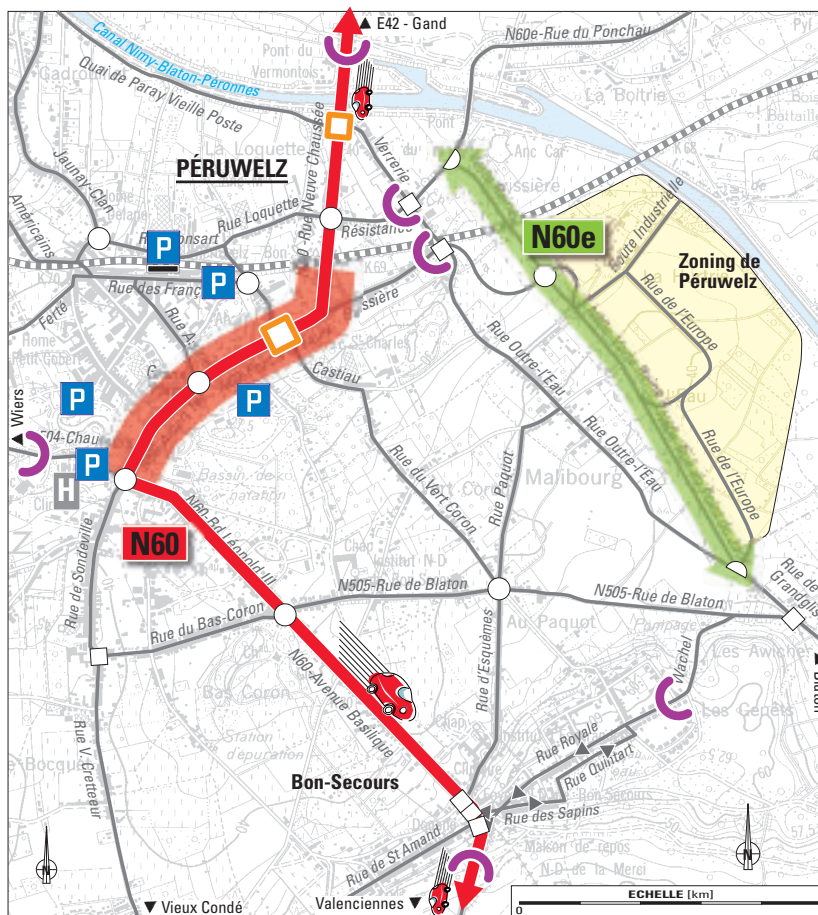







Le PCM de Péruwelz doit viser notamment à :

- 
- délester le centre de Péruwelz :
 - en reportant du trafic sur la N60e
 - et / ou en mettant en oeuvre de nouvelles infrastructures routières (contournement)
- 
- maîtriser la quantité de voitures et de poids lourds, ainsi que leur vitesse en traversée des centres urbains
- 
- réaménager les traversées urbaines et optimiser le fonctionnement des principaux carrefours
- 
- redynamiser la gestion du stationnement au cœur de la localité
- 
- renforcer l'attractivité du réseau bus pour l'accès aux pôles et pour la desserte des villages
- 
- renforcer l'accessibilité aux quartiers pour les modes doux, en valorisant les sentiers, notamment pour l'accès aux écoles et dans les villages



Légende :

	Carrefour régulé
	Carrefour non régulé
	Rond-point
	Réseau ferroviaire SNCB
	Gare IR de Péruwelz

La Ville de Péruwelz vous invite à prendre connaissance de l'étude en cours concernant la mobilité sur l'entité. Celle-ci est étudiée de manière à améliorer le cadre de vie des péruwelziens dans une démarche durable. De nombreux aspects y sont abordés à propos desquels vous pourrez vous exprimer.

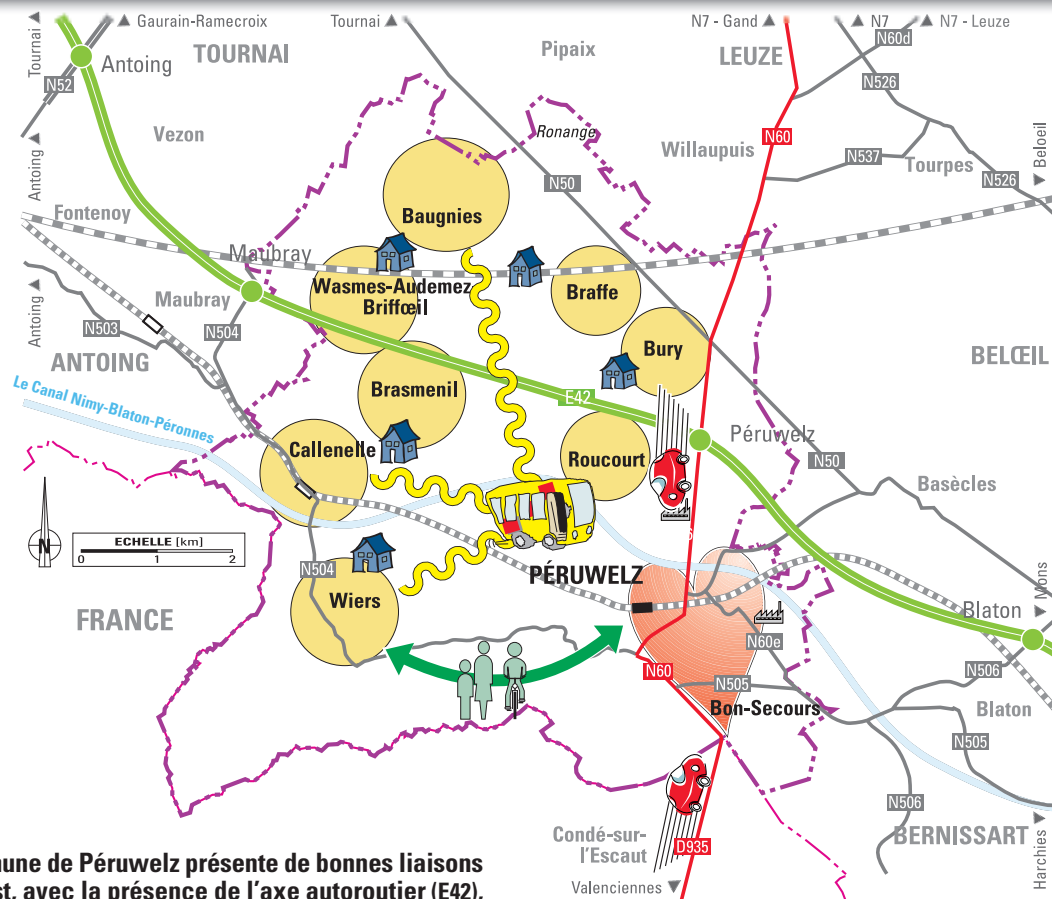
Le Plan communal de mobilité (PCM) est un outil de planification de la mobilité des personnes et des marchandises à l'échelle de la Commune de Péruwelz.

L'objectif du PCM est de définir une politique durable de la mobilité, qui privilégie une mobilité soucieuse de la qualité de vie des usagers et qui préserve l'environnement, tout en étant un outil au service des activités.

Les différentes étapes de réalisation du PCM sont les suivantes :

- un diagnostic de la situation actuelle en terme de mobilité (en cours d'approbation, voir ci-après)
- une définition des objectifs à atteindre
- la mise en place d'un concept des déplacements (principes généraux à moyen et long terme)
- l'établissement d'un catalogue des mesures à mettre en oeuvre à court et moyen terme.

Les grands enseignements du diagnostic – phase 1



La commune de Pérouwelz présente de bonnes liaisons Est-Ouest, avec la présence de l'axe autoroutier (E42), la dorsale wallonne ferroviaire et le canal Nimy-Blaton-Péronnes.

L'unique liaison Nord-Sud est routière, la N60, en relation avec la Région flamande au Nord (Gand), et la France au Sud (Valenciennes). Les alternatives via les autoroutes (par Lille ou par Mons) présentent des détours dissuasifs, mais les flux de transit sur la N60 restent relativement modestes (3'000 à 3'500 voitures par jour ouvrable). Cette liaison traverse les centres-villes de Pérouwelz et de Bon-Secours. Le PCM se focalisera donc particulièrement sur cette zone. Pour les villages, des interventions seront également menées, complémentaires au Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Aux entrées de Pérouwelz et de Bon-Secours, la sécurité routière pose problème du fait des vitesses élevées relevées. Le cumul de fonctions de la N60 (transit, accès à Bon-Secours, aux villages et desserte locale) s'accompagne d'un flux élevé, soit 14'000 véhicules en traversée de la Grand'Place. Certains tronçons étroits présentent ainsi des enjeux de qualité de vie et de confort des usagers (faible largeur des trottoirs, par exemple).

La dispersion de l'habitat dans les villages et le développement des zones industrielles en périphérie du centre-ville rendent leur desserte par transports en commun coûteuse et non concurrentielle à l'automobile. D'autre part, le réseau bus présente une lisibilité complexifiée par de nombreuses variantes d'itinéraires.

Les infrastructures en faveur des modes doux sont insuffisantes, notamment l'accès des écoles.

Le processus de participation citoyenne

La réussite du PCM ne peut s'envisager qu'avec la participation des acteurs locaux et des citoyens. Il s'agit de rechercher un consensus entre les différents intérêts en jeu, de manière à ce que les propositions du PCM soient partagées par tous.

A cet effet, une période de consultation publique est prévue du 02 mars au 20 mars 2009 concernant les phases 1 (diagnostic) et 2 (objectifs) du PCM. Vous pourrez donner votre avis et vos commentaires sur les différents documents réalisés par les bureaux d'études, qui seront mis à disposition au Service des Travaux, 3 Petite Place à 7600 Pérouwelz.

Le collège communal et la Région wallonne invitent cordialement la population de Pérouwelz à une réunion publique de présentation du diagnostic et des objectifs, qui se tiendra le mercredi 11 mars à 19h30 au foyer culturel, 59 rue des Français à 7600 Pérouwelz. Nous vous y attendons nombreux, car la mobilité nous concerne tous.

Pour réagir à ce document, vous pouvez vous adresser à :


 Ville de Pérouwelz
 Service Environnement Mobilité
 Petite Place, 3
 B-7600 Pérouwelz
 Tel : 069 25 40 47
 Fax : 069 77 07 85
 Sites : www.perouwelz.be
www.mobilite.wallonie.be
 Mail : thierry.delcuve@peruwelz.be

Etude pilotée par :



Service public de Wallonie
Département de la Stratégie de la Mobilité

Etude réalisée par :

